

Annexe au rapport d'activité 2010

Comptes annuels 2010



chiffres 2010
valeurs
faits transparence
changement éthique

Comptes annuels 2010

I	Bilan	1	Actifs	2
		2	Passifs	2
		3	Opérations hors bilan	2
II	Compte de résultat	1	Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire	3
		2	Bénéfice de l'exercice	4
		3	Répartition du bénéfice	4
III	Tableaux des flux de fonds			5
IV	Annexes	1	Explications concernant les activités de la Banque Alternative Suisse SA	6
		2	Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation de la Banque Alternative Suisse SA	7
		3	Informations se rapportant au bilan	
		3.1	Aperçu des couvertures de prêts et des opérations hors bilan	9
		3.2	Immobilisations financières	10
		3.3	Présentation de l'actif immobilisé	10
		3.4	Récapitulation des autres actifs et autres passifs	11
		3.5	Actifs mis en gage ou cédés pour couvrir des engagements de la banque et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	11
		3.6	Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	11
		3.6.a	Informations concernant l'institution de prévoyance	11
		3.7	Répartition des correctifs de valeurs et provisions ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux et aperçu de leurs variations en cours d'exercice	12
		3.8	Composition du capital social et indication des propriétaires de capital dont la participation excède 5% de tous les droits de vote	13
		3.9	Justification des capitaux propres	14
		3.10	Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers	15
		3.11	Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes	16
		3.12	Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger	17
		3.13	Bilan par monnaies	18
		3.14	Publication des fonds propres	19
		4	Informations se rapportant aux opérations hors bilan	
		4.1	Répartition des engagements conditionnels	20
		4.2	Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice	20
		4.3	Répartition des opérations fiduciaires	20
		5	Informations se rapportant au compte de résultat	
		5.1	Répartition du résultat des opérations de négoce	21
		5.2	Répartition de la rubrique charges de personnel	21
		5.3	Répartition de la rubrique autres charges d'exploitation	21
		5.4	Explications concernant les produits extraordinaires	21
	Chiffres-clés		Statistique des secteurs d'encouragement	22
			Intérêts créanciers / Intérêts débiteurs / Rémunération et renonciation aux intérêts sur les dépôts de la clientèle	23
			Chiffres-clés divers / Résultats d'exploitation	24

I Bilan

(avant répartition du bénéfice)

au 31 décembre 2010

		Annexe	31 décembre 2010		31 décembre 2009		Variation par rapport à l'exercice précédent	
			CHF	%	CHF	%	CHF	%
Détails	1	Actifs						
1 Banques:	1.1	Liquidités	32 817 228.06	3,24	20 130 427.43	2,18	12 686 800.63	63,02
Banques Raiffeisen St-Gall et Olten, Banque cantonale de Lucerne, Banque cantonale de Zurich, Banque Sarasin & Cie, Banque cantonale de Bâle-Campagne, Banque Vontobel SA.	1.2	Créances sur les banques ¹	90 848 748.07	8,96	125 840 058.73	13,60	-34 991 310.66	-27,81
	1.3	Créances sur la clientèle	3.1 80 061 227.11	7,90	61 175 048.80	6,61	18 886 178.31	30,87
	1.4	Créances hypothécaires	3.1 678 739 730.18	66,93	621 981 442.39	67,22	56 758 287.79	9,13
	1.5	Immobilisations financières	3.2 108 288 085.40	10,68	73 841 826.20	7,98	34 446 259.20	46,65
	1.6	Immobilisations corporelles	3.3 20 174 321.02	1,99	19 980 904.52	2,16	193 416.50	0,97
	1.7	Comptes de régularisation	2 757 717.90	0,27	2 091 584.32	0,23	666 133.58	31,85
	1.8	Autres actifs	3.4 262 408.02	0,03	214 236.40	0,02	48 171.62	22,49
		Total du bilan	1 013 949 465.76	100,00	925 255 528.79	100,00	88 693 936.97	9,59
	2	Passifs						
	2.1	Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	671 457 933.13	66,22	601 297 403.83	64,99	70 160 529.30	11,67
	2.2	Autres engagements envers la clientèle	65 448 612.61	6,45	57 444 424.92	6,21	8 004 187.69	13,93
	2.3	Obligations de caisse	198 702 000.00	19,60	189 822 000.00	20,52	8 880 000.00	4,68
	2.4	Comptes de régularisation	2 117 837.87	0,21	4 552 874.54	0,49	-2 435 036.67	-53,48
	2.5	Autres passifs	3.4 673 074.95	0,07	660 374.26	0,07	12 700.69	1,92
	2.6	Correctifs de valeurs et provisions	3.7 15 046 654.27	1,48	13 350 966.92	1,44	1 695 687.35	12,70
	2.7	Réserves pour risques bancaires généraux	3.7 8 150 000.00	0,80	8 150 000.00	0,88	0.00	0,00
	2.8	Capital social	3.8, 3.9 45 578 000.00	4,50	44 086 000.00	4,76	1 492 000.00	3,38
	2.9	Réserve légale générale	3.9 5 409 860.00	0,53	4 997 020.00	0,54	412 840.00	8,26
	2.10	Autres réserves	3.9 200 000.00	0,02	200 000.00	0,02	0.00	0,00
	2.11	Bénéfice reporté	684 464.32	0,07	616 805.52	0,07	67 658.80	10,97
	2.12	Bénéfice de l'exercice	481 028.61	0,05	77 658.80	0,01	403 369.81	519,41
		Total du bilan	1 013 949 465.76	100,00	925 255 528.79	100,00	88 693 936.97	9,59
	3	Opérations hors bilan						
² Instruments financiers dérivés:	3.1	Engagements conditionnels	3.1, 4.1 307 453.00	-	620 710.55	-	-313 257.55	-50,47
- swaps sur taux d'intérêt	3.2	Engagements irrévocables	3.1 13 977 569.50	-	11 789 000.00	-	2 188 569.50	18,56
souscrits à titre de garantie	3.3	Instruments financiers dérivés ²	4.2					
contre le risque de taux		> Valeurs de remplacement positives	18 655.00	-	-	-	18 655.00	100,00
- Opérations de change à terme de la clientèle, négociées avec une contrepartie		> Valeurs de remplacement négatives	33 814.40	-	-	-	33 814.40	100,00
		> Montant du sous-jacent	19 768 865.00	-	-	-	19 768 865.00	100,00
	3.4	Placements/Crédits fiduciaires	4.3 2 140 000.00	-	2 290 000.00	-	-150 000.00	-6,55

II Compte de résultat

pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

1	Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire	Annexe	2010	2009	Variation par
			CHF	CHF	rapport à l'exercice précédent
			CHF	CHF	CHF
1.1	Résultat des opérations d'intérêt				
1.1.1	Produit des intérêts et des escomptes		19 706 451.83	20 035 964.76	-329 512.93
1.1.2	Produit des intérêts et des dividendes des placements financiers		1 289 053.22	1 194 144.13	94 909.09
1.1.3	Charges d'intérêt		-6 191 054.29	-6 026 342.40	-164 711.89
1.1.4	<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêt</i>		14 804 450.76	15 203 766.49	-399 315.73
1.2	Résultat des opérations de commissions et de prestations de service				
1.2.1	Produit des commissions sur les opérations de crédit		83 239.50	50 603.50	32 636.00
1.2.2	Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		557 152.39	401 144.31	156 008.08
1.2.3	Produit des commissions sur les autres prestations de service		430 397.56	385 611.36	44 786.20
1.2.4	Charges de commissions		-46 669.55	-38 525.15	-8 144.40
1.2.5	<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et de prestations de service</i>		1 024 119.90	798 834.02	225 285.88
1.3	Résultat des opérations de négoce	5.1	137 192.73	104 365.17	32 827.56
1.4	Autres résultats ordinaires				
1.4.1	Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0.00	0.00	0.00
1.4.2	Résultat des immeubles		358 175.96	427 877.33	-69 701.37
1.4.3	Autres produits réguliers		14 430.19	17 433.91	-3 003.72
1.4.4	Autres charges régulières		0.00	0.00	0.00
1.4.5	<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		372 606.15	445 311.24	-72 705.09
1.5	Charges d'exploitation				
1.5.1	Charges de personnel	5.2	-7 919 549.87	-7 622 772.56	-296 777.31
1.5.2	Autres charges d'exploitation	5.3	-4 750 853.42	-4 647 699.79	-103 153.63
1.5.3	<i>Sous-total charges d'exploitation</i>		-12 670 403.29	-12 270 472.35	-399 930.94
1.6	Bénéfice brut		3 667 966.25	4 281 804.57	-613 838.32

II Compte de résultat

	Annexe	2010	2009	Variation par
		CHF	CHF	rapport à l'exercice précédent
				CHF
2	Bénéfice de l'exercice			
2.1	Bénéfice brut	3 667 966.25	4 281 804.57	-613 838.32
2.2	Amortissements sur l'actif immobilisé	3.3 -1 173 527.46	-4 047 427.81	2 873 900.35
2.3	Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.7 -1 889 162.98	-292 556.13	-1 596 606.85
2.4	<i>Résultat intermédiaire</i>	605 275.81	-58 179.37	663 455.18
2.5	Produits extraordinaires	5.4 65 799.25	217 366.40	-151 567.15
2.6	Charges extraordinaires	0.00	-48 199.95	48 199.95
2.7	Impôts	-190 046.45	-33 328.28	-156 718.17
2.8	Bénéfice de l'exercice	481 028.61	77 658.80	403 369.81
3	Répartition du bénéfice			
3.1	Bénéfice de l'exercice	481 028.61	77 658.80	403 369.81
3.2	Bénéfice reporté	684 464.32	616 805.52	67 658.80
3.3	Bénéfice au bilan	1 165 492.93	694 464.32	471 028.61
3.4	Répartition du bénéfice			
	Attribution à la réserve légale générale	30 000.00	10 000.00	20 000.00
	Distributions sur le capital-actions	0.00	0.00	0.00
	Don à l'association Fonds d'innovation	100 000.00	0.00	100 000.00
3.5	Bénéfice reporté	1 035 492.93	684 464.32	351 028.61

III Tableaux des flux de fonds

	2010			2009		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	481 028.61			77 658.80		
Amortissements sur l'actif immobilisé	1 173 527.46			4 047 427.81		
Amortissements/Agio placements financiers						
Amortissements/Agio autres passifs						
Correctifs de valeurs et provisions	1 695 687.35			154 923.15		
Comptes de régularisation actifs		666 133.58			194 138.40	
Comptes de régularisation passifs		2 435 036.67		1 043 719.09		
Augmentation réserves pour risques						
bancaires généraux	0.00			0.00		
Dividende exercice précédent/autres paiements		0.00			761 290.00	
Flux de fonds du résultat opérationnel	3 350 243.42	3 101 170.25	249 073.17	5 323 728.85	955 428.40	4 368 300.45
Réserve légale (agio augmentation de capital)	402 840.00			272 200.00		
Capital-actions	1 492 000.00			1 361 000.00		
Flux de fonds des opérations relatives aux capitaux propres	1 894 840.00		1 894 840.00	1 633 200.00		1 633 200.00
Immobilisations corporelles		1 366 943.96			10 765 734.85	
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé	0.00	1 366 943.96	-1 366 943.96	0.00	10 765 734.85	-10 765 734.85
Autres engagements envers la clientèle	8 004 187.69			9 698 595.21		
Obligations de caisse	8 880 000.00			7 014 000.00		
Fonds d'épargne et de placement	70 160 529.30			64 983 441.83		
Créances sur la clientèle		18 886 178.31			11 601 257.24	
Créances hypothécaires		56 758 287.79			22 669 550.85	
Immobilisations financières		34 446 259.20			15 098 066.70	
Autres créances		48 171.62			35 573.75	
Autres engagements	12 700.69				161 984.97	
Flux de fonds de l'activité bancaire	87 057 417.68	110 138 896.92	-23 081 479.24	81 696 037.04	49 566 433.51	32 129 603.53
Liquidités		12 686 800.63			6 621 854.93	
Créances sur les banques	34 991 310.66	0.00			20 743 514.20	
Engagements envers les banques						
Etat des liquidités	34 991 310.66	12 686 800.63	22 304 510.03	0.00	27 365 369.13	-27 365 369.13
Total des sources de fonds	127 293 811.76			88 652 965.89		
Total des emplois de fonds		127 293 811.76	0.00		88 652 965.89	0.00

IV Annexes

1 Explications concernant les activités de la Banque Alternative Suisse SA

Généralités	Explication concernant la commission d'état sur les parts de fonds	de directives relatives à l'organisation interne. Pour restreindre les risques juridiques, les organes de la banque ont recours, si nécessaire, à des avocates et des avocats indépendant-e-s.
<p>La Banque Alternative Suisse SA est une banque spéciale à vocation écologique et sociale, qui exerce ses activités dans toute la Suisse. La BAS a son siège au Amthausquai 21 à Olten. Elle possède également une représentation à la rue du Petit-Chêne 38 à Lausanne, un centre de conseil à la Molkenstrasse 21 à Zurich ainsi que des bureaux d'informations à la rue de Berne 10 à Genève et à la Viale Stazione 2 à Bellinzona.</p> <p>Les opérations sur marges d'intérêts constituent à la fois son principal domaine d'activité et sa principale source de recettes. La BAS pratique la transparence en matière de crédits envers le public et ne travaille pas dans un but de maximisation du profit. Le concept particulier d'encouragement repose sur des obligations d'encouragement et des crédits d'encouragement et fait partie des opérations sur marges d'intérêts. Les opérations de commissions et de prestations de services se trouvent encore dans une phase de mise en place et les transactions commerciales sont insignifiantes.</p> <p>Fin 2010, les effectifs s'élevaient, en valeur corrigée des postes à temps partiel, à 65 collaboratrices et collaborateurs.</p>	<p>La BAS vérifie régulièrement la durabilité des fonds qu'elle propose, assure la formation de ses collaboratrices et collaborateurs en ce qui concerne ces fonds et rédige toute la documentation nécessaire pour un conseil professionnel de la clientèle. Ces activités engendrent des charges indépendantes du chiffre d'affaires que les sociétés émettrices de fonds compensent par une «commission d'état». Selon les fonds, cette rémunération varie entre 0,1 et 0,5 %; pour 2010, elle représente en moyenne 0,38 % de l'inventaire (CHF 70 503). La BAS ne perçoit aucune rétrocession sur l'achat ou la vente de parts de fonds.</p>	<p>Les organes dirigeants de la BAS reçoivent régulièrement des informations appropriées sur sa situation en matière de patrimoine, de finances, de liquidités et de bénéfices ainsi que sur les risques y afférents.</p> <p>Une identification périodique et systématique des risques évalue les principaux risques encourus par la société, leur probabilité de survenance et leurs conséquences financières. Des mesures adéquates ont été ordonnées par le conseil d'administration pour éviter, limiter ou répercuter ces risques. Les risques assumés par la société elle-même font l'objet d'une surveillance systématique. La dernière évaluation des risques par le conseil d'administration date du 7.9.2010. En vertu de cette évaluation, aucune provision ni correction de valeur particulière ne sont nécessaires dans les présents comptes annuels.</p>
<p>Opérations comptabilisées au bilan</p> <p>La plus grande partie des prêts est accordée sur la base de gages fonciers sous forme d'hypothèques et de créances sur des immeubles d'habitation et commerciaux. La banque octroie également des crédits en comptes courants pour le commerce et l'artisanat, ainsi que des avances et des prêts, couverts pour l'essentiel, à des projets et à des entreprises. Le financement est assuré exclusivement par les dépôts de la clientèle et par les fonds propres.</p>	<p>Autres secteurs d'activité</p> <p>Pour assurer la liquidité nécessaire, la BAS procède à des placements auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen ou auprès d'autres établissements bancaires helvétiques de premier ordre.</p>	
<p>Opérations de commissions et de prestations de service</p> <p>Les opérations de commissions et de prestations de service jouent encore un rôle secondaire et comprennent notamment les virements pour la clientèle, le négoce de parts de fonds de placement et de propres actions, l'octroi de cautionnements et de garanties bancaires ainsi que l'intermédiation dans le domaine des prêts fiduciaires.</p>	<p>Gestion des risques</p> <p>La BAS assure le suivi des risques de fluctuation de taux d'intérêt au moyen d'analyses périodiques, ce qui lui permet, le cas échéant, de limiter les effets négatifs sur le produit net d'intérêts. Elle fait appel à cet effet à des mesures appartenant au domaine classique des opérations influant sur le bilan, comme les «swaps» sur taux d'intérêt. Les instruments tels que les «futures» sur taux d'intérêt, les «caps», les «floors» et les «forward rate agreements» ne sont pas utilisés.</p> <p>La politique de crédit repose sur des principes éprouvés et reconnus. L'octroi de crédits est soumis à des critères de qualité éthiques et financiers précis ainsi qu'à des limites de compétences. Les risques de crédits sont régulièrement contrôlés dans le cadre d'un système de rating interne. L'analyse porte tant sur la crédibilité que sur la solvabilité et des mesures sont prises en conséquence. Dans le domaine immobilier, la BAS s'appuie sur ses propres évaluations ainsi que sur celles d'expertes et d'experts reconnu-e-s en matière d'estimation.</p> <p>Les risques de marché et de liquidités font l'objet d'une surveillance et d'une limitation conformes à la législation sur les banques. Les risques d'exploitation sont réduits au moyen</p>	<p>Externalisation de secteurs d'activité</p> <p>La BAS gère elle-même ses secteurs d'activités essentiels, à l'exception des services suivants.</p> <p>La BAS utilise la solution informatique bancaire Finnova. La gestion des applications et le centre de calcul sont externalisés et confiés à COMIT SA, Lucerne (filiale de Swisscom IT Services). Il s'agit de prestations essentielles que COMIT SA fournit en permanence et dont les détails sont réglés par contrat conformément aux prescriptions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers.</p> <p>Les activités suivantes sont également déléguées à des entreprises particulièrement utiles d'être citées ici, car elles fournissent une prestation essentielle ou sont habilitées à agir envers des tiers au nom de la BAS:</p> <ul style="list-style-type: none">> La révision interne a été assurée par PEQ Sàrl, Zuzgen.> L'encaissement de sommes de moindre importance a été confié à AGRIVA Inkasso AG, Udligenswil.> Les immeubles appartenant à la banque sont gérés par UMC Mantel Consulting, Pfäffikon, et Casa Consult, Berne.> Pour les questions et conseils juridiques, nous faisons appel à Restructa AG, Berne.

2 Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation de la Banque Alternative Suisse SA

Principes généraux	Prêts à la clientèle	
Etablissement régulier des comptes		
Nous obéissons aux principes régissant l'établissement régulier des comptes:	Dans le domaine des crédits, nous appliquons à la lettre les principes suivants de prévention des risques:	Le terme valeur de liquidation désigne une estimation de la valeur d'aliénation réalisable, dont sont retranchés les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation. La dépréciation de valeur se mesure d'après la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont on peut escompter la récupération compte tenu du risque de la contrepartie et du produit net de la réalisation des éventuelles sûretés.
> saisie quotidienne de toutes les opérations,	> Réduction des risques par:	
> continuité dans la présentation,	l'examen efficient de la solvabilité (rating), la compétence en matière de traitement des crédits, une structure d'organisation permettant de limiter les risques, un traitement adéquat et une surveillance intégrée des crédits.	La valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.
> continuité dans l'évaluation,	> Diversification des risques par:	Les garanties sont systématiquement évaluées selon des principes uniformes. L'évaluation des gages immobiliers tient compte du caractère de l'immeuble. La limite maximale de prêt diffère selon l'objet et n'est accordée que si la preneuse ou le preneur de crédit est en mesure de l'assumer.
> principe du résultat brut, autrement dit les chiffres internes et externes doivent être indiqués sous forme brute et ne sont pas compensés avec les positions correspondantes,	la répartition du montant destiné aux crédits entre un maximum de preneuses et preneurs de crédits et la prévention des concentrations dans certaines catégories de preneuses et preneurs de crédit, branches et régions.	> Maisons individuelles et logements en propriété:
> pas de décisions arbitraires,	Nous avons défini des plafonds de crédit dépendant du type de couverture et du rating de la cliente ou du client.	La valeur vénale est évaluée à l'aide de la méthode hédoniste, une méthode scientifique reposant sur le principe suivant: la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer une certaine somme pour chaque caractéristique d'un objet donné. Elle ou il paie tant de francs pour une situation attrayante, tant de francs pour un aménagement de qualité supérieure, etc. La valeur vénale évaluée est égale à la somme des montants que la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer pour toutes les caractéristiques retenues.
> dans tous les domaines d'activité, comptabilisation des opérations au bilan à la date de conclusion.	Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend du rating de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit. Si des risques de défaillance sont identifiés, nous procédons à des correctifs de valeur individuels tenant compte des garanties. Les relations de crédit concernées font l'objet d'une étroite surveillance.	> Habitations collectives et immeubles commerciaux: De manière générale, l'évaluation repose sur la méthode de la valeur de rendement ou sur celle du «discounted cash-flow».
Nous respectons par ailleurs les dispositions du code des obligations, les lois sur les banques (LB) et sur les Bourses (LBVM), de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers.		> Installations fixes: Les installations de production d'énergie, p. ex., ainsi que les installations d'immeubles industriels et commerciaux sont évaluées selon la méthode du «discounted cash-flow» et celle de la valeur réelle.
Provisions/correctifs de valeurs		> Cas particuliers: Nous appliquons aux objets spéciaux, terrains à bâtir, projets de lotissement et terrains agricoles des valeurs auxiliaires calculées selon la méthode de la valeur réelle, la méthode de la valeur comparative, le modèle de l'option réelle ou des valeurs officielles.
Les correctifs de valeurs et les provisions doivent être enregistrés et indiqués sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».		
Les correctifs de valeurs doivent être fixés par la direction et immédiatement enregistrés.	Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que la débitrice ou le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels.	
Positions du bilan		
Liquidités, créances sur les banques, engagements envers les banques/la clientèle		
Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale. En cas de risques reconnaissables, il convient de constituer des correctifs de valeurs/provisions individuels.	Les opérations hors bilan telles que les engagements irrévocables, les garanties ou les instruments financiers dérivés sont également inclus dans cette évaluation. Les prêts sont considérés comme compromis au plus tard lorsque les paiements convenus contractuellement (capital et/ou intérêt) sont en souffrance depuis plus de 90 jours. Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur.	
Créances résultant de papiers monétaires		
Les créances résultant de papiers monétaires sont évaluées à la valeur nominale, l'escompte non encore encaissé est régularisé sur la durée. En ce qui concerne les risques et les ajustements de valeur/provisions y relatifs, voir point «Prêts à la clientèle».		

<p>Les prêts à la clientèle sont évalués à leur valeur nominale.</p> <p>Les taux de provisionnement pour les provisions générales du croire sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> > Prêts garantis par couverture hypothécaire 1% > Prêts garantis par couverture hypothécaire avec des taux d'avance dépassant: <ul style="list-style-type: none"> les deux tiers de la valeur vénale pour les immeubles d'habitation; la moitié de la valeur vénale pour les terrains à bâtir, les immeubles commerciaux ou de bureaux et les immeubles artisanaux polyvalents; le tiers de la valeur vénale pour les immeubles à caractère industriel (supplémentaire) 1% > Autres prêts couverts 2% > Prêts à la clientèle en blanc 6% <p>Les risques reconnaissables doivent faire l'objet de correctifs de valeurs individuels. Les crédits sont toujours évalués individuellement.</p>	<p><i>Participations</i></p> <p>Les actions et autres titres de participation doivent être attribués à la position «Participations» quelle que soit la part donnant droit au vote, s'ils ont été acquis dans l'intention d'effectuer un placement de longue durée. Les participations sont évaluées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeurs nécessaires à l'exploitation.</p> <p><i>Immobilisations corporelles</i></p> <p>Le capital immobilisé est évalué au prix de revient déduction faite des ajustements de valeur imputables à la gestion de l'entreprise.</p> <p>Les immobilisations corporelles (informatique*, mobilier, machines de bureau et systèmes de sécurité) sont amorties au taux de 50%.</p> <p>Ce taux est calculé sur la valeur résiduelle. * à partir de la date du fonctionnement opérationnel</p>	<p>à la norme SWISS GAAP RPC 26. On examine s'il existe pour la banque un avantage économique ou un engagement économique découlant d'excédents de couverture ou de découvertes dans l'institution de prévoyance. Les avantages économiques ne sont pas activés. En revanche, les risques sont provisionnés dans le bilan.</p> <p>Opérations hors bilan</p> <p><i>Engagements conditionnels, engagements irrévocables et opérations fiduciaires</i></p> <p>Engagements conditionnels, engagements irrévocables et opérations fiduciaires sont évalués à leur valeur nominale. Les provisions générales du croire suivantes sont constituées:</p> <ul style="list-style-type: none"> > sur les engagements de cautionnement et de garantie 2%. <p><i>Produits financiers dérivés</i></p> <p>Les opérations à terme sont évaluées au cours du contrat. Les risques reconnaissables doivent faire l'objet de correctifs de valeurs individuels.</p> <p>Compte de résultat</p> <p><i>Produit des intérêts</i></p> <p>Les produits d'intérêts sur les crédits restés en souffrance depuis plus de 90 jours sont considérés comme dépréciés et doivent être directement comptabilisés dans les provisions.</p> <p><i>Impôts</i></p> <p>Sont considérés comme charges fiscales les impôts sur le capital de l'exercice en cours ainsi que les impôts sur le revenu effectivement payés et dus.</p> <p>Domaines particuliers</p> <p><i>Positions en devises</i></p> <p>Les devises doivent être évaluées au cours moyen en fin d'année.</p> <p><i>Risques de contentieux</i></p> <p>Provision, voir point «Provisions/correctifs de valeurs».</p> <p>Modification des principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation</p> <p>Aucun</p>
<p><i>Positions de négoce en titres et en métaux précieux</i></p> <p>Les positions de négoce sont évaluées au cours en vigueur à la date du bilan. Les positions qui ne sont pas négociées auprès d'une Bourse agréée ou pour lesquelles il n'existe pas de valeur vénale représentative, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.</p>	<p>L'immeuble acquis pour usage propre à l'Amthausquai à Olten figure au bilan à la valeur d'achat, qui inclut les investissements déjà effectués sous déduction des amortissements nécessaires.</p> <p>Les immobilisations corporelles qui sont détenues à des fins de rendement (par ex. immeubles loués) doivent être portées au bilan à leur valeur d'acquisition, respectivement à leur valeur de rendement la plus basse. L'évaluation annuelle de la valeur de rendement repose sur une comparaison avec des objets similaires ou sur le rendement (flux monétaire) escompté compte tenu d'un taux de capitalisation correspondant au risque.</p> <p>Les investissements à des fins de plus-values dans des immobilisations corporelles de rendement doivent être activés.</p>	<p>Compte de résultat</p> <p><i>Produit des intérêts</i></p> <p>Les produits d'intérêts sur les crédits restés en souffrance depuis plus de 90 jours sont considérés comme dépréciés et doivent être directement comptabilisés dans les provisions.</p>
<p><i>Placements financiers</i></p> <p>Les titres de créance à taux fixe ainsi que les emprunts convertibles et à option ne faisant pas partie des positions de négoce sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, si la banque n'a pas l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale.</p> <p>Les titres de créance acquis dans l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale sont évalués selon l'«accrual method». L'agio ou le disagio est régularisé dans la position de bilan pendant toute la durée jusqu'à l'échéance finale. Les gains réalisés en rapport avec des intérêts ou des pertes imputables à la vente anticipée ou au remboursement sont régularisés pendant la durée restante, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance finale originale.</p> <p>Les positions en titres de participation sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.</p> <p>Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente sont évalués et comptabilisés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse.</p>	<p><i>Réserves pour risques bancaires généraux</i></p> <p>Une réserve latente imposable peut être constituée dans le poste de bilan «Réserves pour risques bancaires généraux».</p> <p><i>Régularisations</i></p> <p>Les régularisations des actifs et des passifs sont effectuées une fois par trimestre. Les régularisations jusqu'à CHF 3000.– peuvent être omises.</p> <p><i>Engagements de prévoyance</i></p> <p>La détermination des répercussions économiques effectives des engagements de prévoyance repose sur les comptes annuels des institutions de prévoyance établis conformément</p>	<p>Compte de résultat</p> <p><i>Produit des intérêts</i></p> <p>Les produits d'intérêts sur les crédits restés en souffrance depuis plus de 90 jours sont considérés comme dépréciés et doivent être directement comptabilisés dans les provisions.</p> <p><i>Impôts</i></p> <p>Sont considérés comme charges fiscales les impôts sur le capital de l'exercice en cours ainsi que les impôts sur le revenu effectivement payés et dus.</p> <p>Domaines particuliers</p> <p><i>Positions en devises</i></p> <p>Les devises doivent être évaluées au cours moyen en fin d'année.</p> <p><i>Risques de contentieux</i></p> <p>Provision, voir point «Provisions/correctifs de valeurs».</p> <p>Modification des principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation</p> <p>Aucun</p>

3 Informations se rapportant au bilan

3.1 Aperçu des couvertures de prêts et des opérations hors bilan

Nature des couvertures	Garanties hypothécaires		autres garanties		en blanc		Total	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Prêts								
Créances sur la clientèle	51 511 154.26	33 832 182.70	11 624 324.59	14 138 706.90	16 925 748.26	13 204 159.20	80 061 227.11	61 175 048.80
Créances hypothécaires								
Immeubles d'habitation	484 224 789.24	444 093 188.30	-	-	348 808.65	514 686.90	484 573 597.89	444 607 875.20
Immeubles commerciaux	150 382 081.94	129 678 584.74	-	-	-	-	150 382 081.94	129 678 584.74
Artisanat et industrie	21 136 131.95	25 306 880.30	-	-	-	-	21 136 131.95	25 306 880.30
Autres	22 647 918.40	22 388 102.15	-	-	-	-	22 647 918.40	22 388 102.15
Total des prêts	729 902 075.79	655 298 938.19	11 624 324.59	14 138 706.90	17 274 556.91	13 718 846.10	758 800 957.29	683 156 491.19
Hors bilan								
Engagements conditionnels	123 500.00	123 500.00	10 000.00	497 210.55	173 953.00	-	307 453.00	620 710.55
Engagements irrévocables	6 097 569.50	4 141 000.00	0.00	-	7 880 000.00	7 648 000.00	13 977 569.50	11 789 000.00
Total hors bilan	6 221 069.50	4 264 500.00	10 000.00	497 210.55	8 053 953.00	7 648 000.00	14 285 022.50	12 409 710.55

Créances compromises

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés*	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
	CHF	CHF	CHF	CHF
31.12.2010	22 038 964.14	15 900 790.90	6 138 173.24	5 602 654.27
31.12.2009	17 399 721.05	11 846 084.80	5 553 636.25	4 799 966.92

* Dette ou valeur d'aliénation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte

Commentaire concernant les créances compromises selon la circulaire FINMA 2008/02 Comptabilité – banques Cm 153 a

Au 31.12.2010, le montant net des créances compromises a augmenté de CHF 585 000 et les provisions de CHF 803 000. Nous continuons à appliquer le principe de la prudence dans le cadre des évaluations de risque. Durant l'exercice, des difficultés imprévisibles sont apparues concernant deux nouvelles positions à risque.

Les créances compromises totalisent 31 positions de crédit: 14 positions concernant des PME et totalisant CHF 5 755 620, 1 position concernant une exploitation agricole et totalisant CHF 73 000, 1 position concernant l'hôtellerie-restauration et totalisant CHF 1 879 305, 1 position concernant une école et totalisant CHF 587 500, 1 position concernant l'énergie alternative et totalisant CHF 70 523, 1 position du domaine de la formation et de la culture et totalisant CHF 53 000, 1 position du domaine social et totalisant CHF 156 000, 1 position du domaine de la santé et totalisant CHF 8073, 7 positions concernant des immeubles d'habitation loués et totalisant CHF 9 223 942, 2 positions concernant des immeubles commerciaux et totalisant CHF 3 406 310 et 1 position concernant un logement à usage personnel et totalisant CHF 825 690.

3.2 Immobilisations financières

¹ Toutes les obligations sont émises en CHF.

Débiteurs suisses:

95,5 millions dont

70,6 millions d'obligations de la Confédération

Débiteurs étrangers:

12,4 millions

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF	CHF	CHF
Titres de créance	107 977 994.80	73 831 156.75	109 398 870.00	75 540 050.00
dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse	0.00	0.00	0.00	0.00
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	107 977 994.80 ¹	73 831 156.75	109 398 870.00	75 540 050.00
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	0.00	0.00	0.00	0.00
Titres de participation	310 090.60	10 669.45	327 433.65	27 802.23
dont participations qualifiées*	0.00	0.00	0.00	0.00
Immeubles	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des placements financiers	108 288 085.40	73 841 826.20	109 726 303.65	75 567 852.23
dont titres admis en pension	92 813 207.00	71 811 156.75	94 413 720.00	73 519 650.00
Placements financiers prêtés				
Créances envers les banques et les clientes et clients	-	-	-	-

* au moins 10 % du capital ou des voix

3.3 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur	Amortisse-	Valeur	Changements	Investisse-	Désinves-	Amortisse-	Valeur
	d'acquisition	ments	comptable					ments
	CHF	CHF	31.12.2009	d'affectation	ments	tissements	ments	31.12.2010
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Immeubles								
Immeuble à l'usage de la banque	11 973 866.16	2 820 257.60	9 153 608.56		374 596.61		-107 405.17	9 420 800.00
Autres immeubles*	11 752 600.40	2 423 966.27	9 328 634.13		412 459.85		-26 848.29	9 714 245.69
Autres immobilisations corporelles	10 343 974.27	9 611 595.74	732 378.53		579 887.50		-646 279.00	665 987.03
Autres**	6 412 283.60	5 646 000.30	766 283.30		0.00		-392 995.00	373 288.30
Total	40 482 724.43	20 501 819.91	19 980 904.52	0.00	1 366 943.96	0.00	-1 173 527.46	20 174 321.02
Valeur d'assurance incendie des immeubles								22 816 890.00
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles								2 622 600.00

* Conversion immeuble Amthausquai Olten en 20% autres immeubles (locataires tiers) et 80% immeubles à usage de la banque

** y compris logiciels acquis (Finnova)

3.4 Récapitulation des autres actifs et autres passifs

	31.12.2010		31.12.2009	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
	CHF	CHF	CHF	CHF
Valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés	18 655.00	33 814.40	0.00	0.00
Compte de compensation	-	18 816.66		
Administration fédérale des contributions, impôts indirects	208 797.37	404 926.66	214 193.90	538 222.40
Coupons non encaissés, obligations de caisse, dividendes courus	-	37 875.85	-	4 151.45
Autres actifs et passifs	34 955.65	177 641.38	42.50	118 000.41
Total	262 408.02	673 074.95	214 236.40	660 374.26

3.5 Actifs mis en gage ou cédés pour couvrir des engagements de la banque et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Néant

3.6 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF
Autres engagements envers la clientèle	569 895.72	1 162 335.47

La Banque Alternative Suisse est affiliée à la Nest fondation collective éthico-écologique. Les prestations de la caisse de pension sont calculées sur la base des cotisations versées (primauté des cotisations). Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs dont le salaire est égal ou supérieur au salaire minimum assuré défini dans la LPP sont assurés et ont donc droit aux prestations. La déduction de coordination est adaptée au degré d'occupation. De cette manière, les personnes travaillant à temps partiel bénéficient également de prestations supraobligatoires. Autres prestations supplémentaires de la Nest fondation collective: couverture d'assurance pour les concubins, possibilité de retraite anticipée ou retardée, etc. Les primes de prévoyance professionnelle sont réparties comme suit: 40% à la charge du personnel et 60% à la charge de la BAS. La banque n'a pris aucun engagement dans le domaine des indemnités de départ.

3.6a Informations concernant l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture/Découvert		Part économique de la banque		Cotisations	Charges de prévoyance
					ajustées à la période	dans les charges de personnel
	31.12.2009	31.12.2009	31.12.2008		2010	2010
					CHF	CHF
	103,0 %	0.00	0.00		484 805.65	484 805.65
						CHF
						429 057.90

Comme pour l'exercice précédent, il n'existe aucune réserve de cotisations d'employeur.

3.7 Répartition des correctifs de valeurs et provisions ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux et aperçu de leurs variations en cours d'exercice

	Etat 31.12.2009	Utilisation et dissolutions conformes à leur but	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvrements, intérêts échus, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat 31.12.2010
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Correctifs de valeurs et provisions pour risque de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	13 350 966.92	-232 981.62	0.00	47 023.85	1 881 645.12		15 046 654.27
Autres provisions	-						-
Total des correctifs de valeurs et provisions	13 350 966.92	-232 981.62	0.00	47 023.85	1 881 645.12	0.00	15 046 654.27
à déduire:							
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-						-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	13 350 966.92						15 046 654.27
Réserve pour risques bancaires généraux	8 150 000.00	-	0.00	-	0.00	-	8 150 000.00

3.8 Composition du capital social et indication des propriétaires de capital dont la participation excède 5% de tous les droits de vote*

	31.12.2010					31.12.2009				
	Actions A	Actions B	Valeur	Capital		Actions A	Actions B	Valeur	Capital	
	nom.	nom.	nominale	donnant droit		nom.	nom.	nominale	donnant droit	
CHF 100.-	CHF 1000.-	totale	au dividende		CHF 100.-	CHF 1000.-	totale	au dividende		
	Nombre	Nombre	CHF	Nombre	CHF	Nombre	Nombre	CHF	Nombre	CHF
	de titres	de titres		de titres		de titres	de titres		de titres	
Capital social										
Capital-actions	9 520	44 626	45 578 000.00	54 146	45 578 000.00	9 520	43 134	44 086 000.00	52 654	44 086 000.00
Total du capital social			45 578 000.00		45 578 000.00			44 086 000.00		44 086 000.00
Capital autorisé	4 760	21 567	22 043 000.00	26 327	22 043 000.00	4 760	21 567	22 043 000.00	26 327	22 043 000.00
dont augmentations de capital effectuées	0	1 492	1 492 000.00	1 492	1 492 000.00	0	0	0.00	0	0.00
dont augmentation de capital en cours	100	2 149	2 159 000.00	2 249	2 159 000.00	0	1 492	1 492 000.00	1 492	1 492 000.00

* Selon nos statuts, un ou une actionnaire peut faire inscrire au registre des actionnaires un maximum de 3% de toutes les actions (voix).

3.9 Justification des capitaux propres

	CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence	
Capital social	44 086 000.00
<i>Capital social libéré (sous-total)</i>	44 086 000.00
Réserve légale générale	4 997 020.00
Autres réserves	200 000.00
Réserves pour risques bancaires généraux	8 150 000.00
Bénéfice	694 464.32
Total des capitaux propres au 1.1.2010 (avant répartition du bénéfice)	58 127 484.32
+ Augmentation de capital	1 492 000.00
+ Agio augmentation de capital	402 840.00
- Dividende et autre répartition sur le bénéfice de l'exercice précédent	0.00
+ Augmentation réserves pour risques bancaires généraux	0.00
+ Bénéfice de l'exercice de référence	481 028.61
Total des capitaux propres au 31.12.2010 (avant répartition du bénéfice)	60 503 352.93
dont Capital social	45 578 000.00
<i>Capital social libéré (sous-total)</i>	45 578 000.00
Réserve légale générale	5 409 860.00
Autres réserves	200 000.00
Réserves pour risques bancaires généraux	8 150 000.00
Bénéfice	1 165 492.93

3.10 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers

	à vue	dénonçable	Echéance résiduelle jusqu'à 3 mois	Echéance résiduelle de 3 à 12 mois	Echéance résiduelle de 12 mois à 5 ans	Echéance résiduelle de plus de 5 ans	Immobilisé	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Actif circulant								
Liquidités	32 817 228.06	-	-	-	-	-	-	32 817 228.06
Créances sur les banques	24 448 748.07	-	29 000 000.00	37 400 000.00	-	-	-	90 848 748.07
Créances sur la clientèle	207 293.40	76 942 244.28	2 000 103.55	114 455.00	738 411.88	58 719.00	-	80 061 227.11
Créances hypothécaires	348 808.65	413 084 615.96	45 869 346.45	52 821 795.00	130 924 283.12	35 690 881.00	-	678 739 730.18
Immobilisations financières	310 090.60	-	-	15 663 320.40	64 566 503.95	27 748 170.45	-	108 288 085.40
Total de l'actif circulant								
31.12.2010	58 132 168.78	490 026 860.24	76 869 450.00	105 999 570.40	196 229 198.95	63 497 770.45	-	990 755 018.82
31.12.2009	68 135 509.06	530 459 162.74	52 365 200.00	40 692 200.00	175 744 205.20	35 572 526.55	-	902 968 803.55
Fonds étrangers								
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-	671 457 933.13	-	-	-	-	-	671 457 933.13
Autres engagements envers la clientèle	62 614 282.21	2 834 330.40	-	-	-	-	-	65 448 612.61
Obligations de caisse	-	-	19 057 000.00	37 578 000.00	116 529 000.00	25 538 000.00	-	198 702 000.00
Total des fonds étrangers								
31.12.2010	62 614 282.21	674 292 263.53	19 057 000.00	37 578 000.00	116 529 000.00	25 538 000.00	-	935 608 545.74
31.12.2009	52 273 393.22	606 468 435.53	12 184 000.00	34 902 000.00	125 185 000.00	17 551 000.00	-	848 563 828.75

3.11 Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes

Preneuse/preneur de crédit	But du crédit	Créances	Nom, organe
		CHF	
Crédits aux organes*			
ADEV Energiegenossenschaft, Liestal	Centrale de chauffage du home d'enfants Sonnenhof à Arlesheim	25 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Wasserkraftwerk AG, Liestal	Petites centrales hydroélectriques	3 301 800.05	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Solarstrom AG, Liestal	Installations solaires	2 916 250.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Windkraft AG	Eoliennes	4 824 500.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Genossenschaft pro Guggenloch, Lütisburg	Petites centrales hydroélectriques	66 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Oeko-Wärme AG	Réseau de chauffage au bois	99 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Genossenschaft WOGENO Zürich	Immeuble d'habitation autogéré en ville de Zurich et dans le canton	21 550 000.00	Zumr Dana, conseil d'administration BAS
Schützen Rheinfelden Immobilien AG, Rheinfelden	Clinique pour affections psychosomatiques, hôtel-restaurant	4 000 000.00	Wuhrmann Albert, conseil d'administration BAS
Bonvin Etienne, Riken	Financement d'habitat privé pour le personnel	630 000.00	Bonvin Etienne, direction BAS
Total		37 412 550.05	

Transactions avec des personnes proches (y compris les membres des organes)

Les transactions avec des personnes proches (transactions sur titres, trafic des paiements, octroi de crédit et rémunération des dépôts) sont soumises aux mêmes conditions que les transactions avec des tiers.

* A la BAS, la notion de crédits aux organes est comprise au sens large. Elle est utilisée pour désigner des crédits octroyés à des organisations et des entreprises dans la direction desquelles siègent des membres des organes de la BAS (ou des personnes proches des organes de la BAS) ou dans lesquelles des membres des organes de la BAS (ou des personnes citées) détiennent des participations financières déterminantes.

3.12 Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger

	Annexe	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
		Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
		CHF	CHF	CHF	CHF
1 Actifs					
1.1 Liquidités		32 316 397.26	500 830.80	19 409 134.18	721 293.25
1.2 Créances sur les banques		90 848 748.07		125 840 058.73	
1.3 Créances sur la clientèle	3.1	80 061 144.99	82.12	61 173 156.91	1 891.89
1.4 Créances hypothécaires	3.1	678 739 730.18		621 981 442.39	
1.5 Immobilisations financières	3.2	93 492 955.00	14 795 130.40	73 838 157.65	3 668.55
1.6 Immobilisations corporelles	3.3	20 174 321.02		19 980 904.52	
1.7 Comptes de régularisation		2 757 717.90		2 091 584.32	
1.8 Autres actifs	3.4	262 408.02		214 236.40	
Total du bilan		998 653 422.44	15 296 043.32	924 528 675.10	726 853.69
2 Passifs					
2.1 Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement		656 094 252.10	15 363 681.03	589 411 851.86	11 885 551.97
2.2 Autres engagements envers la clientèle		64 609 831.74	838 780.87	57 379 684.70	64 740.22
2.3 Obligations de caisse		198 702 000.00		189 822 000.00	
2.4 Comptes de régularisation		2 117 837.87		4 552 874.54	
2.5 Autres passifs	3.4	673 074.95		660 374.26	
2.6 Correctifs de valeurs et provisions	3.7	15 046 654.27		13 350 966.92	
2.7 Réserves pour risques bancaires généraux	3.7	8 150 000.00		8 150 000.00	
2.8 Capital social	3.8, 3.9	45 578 000.00		44 086 000.00	
2.9 Réserve légale générale	3.9	5 409 860.00		4 997 020.00	
2.10 Autres réserves	3.9	200 000.00		200 000.00	
2.11 Bénéfice reporté		684 464.32		616 805.52	
2.12 Bénéfice de l'exercice		481 028.61		77 658.80	
Total du bilan		997 747 003.86	16 202 461.90	913 305 236.60	11 950 292.19

3.13 Bilan par monnaies

(en francs suisses)		31 décembre 2010			
		CHF	EURO	USD	Autres monnaies
1	Actifs				
1.1	Liquidités	32 324 649.56	492 578.50		
1.2	Créances sur les banques	88 846 139.07	745 867.15	844 276.50	412 465.35
1.3	Créances sur la clientèle	80 061 166.41	60.70		
1.4	Créances hypothécaires	678 739 730.18			
1.5	Immobilisations financières	108 284 994.80	3 090.60		
1.6	Immobilisations corporelles	20 174 321.02			
1.7	Comptes de régularisation	2 757 717.90			
1.8	Autres actifs	262 408.02			
	Total des positions portées à l'actif	1 011 451 126.96	1 241 596.95	844 276.50	412 465.35
	Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	393 760.00	393 760.00		
	Total actif	1 011 844 886.96	1 635 356.95	844 276.50	412 465.35
2	Passifs				
2.1	Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	671 457 933.13			
2.2	Autres engagements envers la clientèle	62 888 441.51	1 327 964.25	823 581.85	408 625.00
2.3	Obligations de caisse	198 702 000.00			
2.4	Comptes de régularisation	2 117 837.87			
2.5	Autres passifs	673 074.95			
2.6	Correctifs de valeurs et provisions	15 046 654.27			
2.7	Réserves pour risques bancaires généraux	8 150 000.00			
2.8	Capital social	45 578 000.00			
2.9	Réserve légale générale	5 409 860.00			
2.10	Autres réserves	200 000.00			
2.11	Bénéfice reporté	684 464.32			
2.12	Bénéfice de l'exercice	481 028.61			
	Total des positions portées au passif	1 011 389 294.66	1 327 964.25	823 581.85	408 625.00
	Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	393 760.00	393 760.00		
	Total passif	1 011 783 054.66	1 721 724.25	823 581.85	408 625.00
	Position nette par devise	61 832.30	-86 367.30	20 694.65	3 840.35

3.14 Publication des fonds propres

Bâle II

Le reporting Bâle II repose sur la circulaire FINMA 08/22 Exigences de publication liées aux fonds propres.

La Banque Alternative Suisse satisfait tous les critères de publication partielle correspondant aux chiffres marginaux 8–11.

	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF
Présentation des fonds propres requis selon Bâle II		
Fonds propres requis		
Risques de crédit	36 441 000.00	30 335 000.00
Risques non liés à des contreparties	5 323 000.00	5 379 000.00
Risques de marché	11 000.00	–
Risques opérationnels	2 557 000.00	2 600 000.00
Déductions des fonds propres requis	–894 000.00	–791 000.00
Total des fonds propres requis	43 438 000.00	37 523 000.00
Total des fonds propres pouvant être pris en compte	60 022 000.00	58 127 000.00
Total des fonds propres requis	43 438 000.00	37 523 000.00
Surplus de couverture en fonds propres	16 584 000.00	20 604 000.00

4 Informations se rapportant aux opérations hors bilan

4.1 Répartition des engagements conditionnels

	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF
Garanties de bonne exécution	87 453.00	400 710.55
Autres engagements conditionnels	220 000.00	220 000.00
Total	307 453.00	620 710.55

4.2 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice

(Instruments de couverture)	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent
	CHF	CHF	CHF
Instruments de taux			
Swaps		15 159.40	19 000 000.00
Devises			
Contrats à terme	18 655.00	18 655.00	768 865.00
Total 31.12.2010	18 655.00	33 814.40	19 768 865.00
31.12.2009	0.00	0.00	0.00

4.3 Répartition des opérations fiduciaires

	Monnaies converties en CHF			Total en CHF
	CHF	EUR	DIV	
Crédits fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires				
31.12.2010	2 140 000.00	0.00	0.00	2 140 000.00
31.12.2009	2 290 000.00	0.00	0.00	2 290 000.00

5 Informations se rapportant au compte de résultat**5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce**

	2010	2009
	CHF	CHF
Négoce de devises et de billets de banque	137 192.73	104 365.17
Total	137 192.73	104 365.17

5.2 Répartition de la rubrique charges de personnel

	2010	2009
	CHF	CHF
Appointements des organes de la banque et traitements du personnel	6 201 943.38	5 927 145.62
<i>dont conseil d'administration</i>	251 971.00	206 463.80
<i>dont direction</i>	577 379.10	548 968.95
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	484 805.65	429 057.90
Prestations sociales	660 420.37	608 190.12
Autres charges de personnel	572 380.47	658 378.92
Total	7 919 549.87	7 622 772.56

5.3 Répartition de la rubrique autres charges d'exploitation

	2010	2009
	CHF	CHF
Coût des locaux	435 468.46	569 539.45
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	1 846 036.69	1 825 493.84
Autres charges d'exploitation	2 469 348.27	2 252 666.50
Total	4 750 853.42	4 647 699.79

5.4 Explications concernant les produits extraordinaires

De nouveaux membres ont payé leur droit d'entrée dans le groupement Esprit. La part de la BAS s'élève à CHF 60 991.35. Ce montant a été comptabilisé dans les produits extraordinaires.

Statistique des secteurs d'encouragement

Secteurs d'encouragement et leur utilisation au 31.12.2010

Secteur d'encouragement	Part	Obligations	Taux	Crédits	Part
		de caisse nominales	d'intérêt moyen	utilisés	utilisée
		CHF		CHF	
Energies alternatives	22,62%	17 102 000.00	0,74%	28 496 221.52	166,63%
Agriculture biologique	23,41%	17 702 000.00	0,74%	16 861 591.45	95,25%
Projets de femmes	8,43%	6 378 000.00	0,78%	1 874 371.00	29,39%
Entreprises écologiques et sociales	15,45%	11 682 000.00	0,81%	11 238 262.25	96,20%
Formation et culture	8,26%	6 248 000.00	0,82%	8 230 850.00	131,74%
Coopération au développement	5,13%	3 880 000.00	0,78%	1 721 000.00	44,36%
Habitat alternatif et social	2,81%	2 124 000.00	0,80%	2 030 650.00	95,60%
Domaine d'encouragement général	9,30%	7 033 000.00	0,74%	5 788 550.00	82,31%
Projets sociaux	4,58%	3 466 000.00	0,76%	4 557 900.00	131,50%
Total	100,00%	75 615 000.00	0,77%	80 799 396.22	106,86%
Taux d'intérêt moyen des obligations de caisse d'encouragement			0,77%		
Taux d'intérêt moyen des autres obligations de caisse			1,83%		

Intérêts créanciers

Taux d'intérêt moyens au 31.12.	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
Dépôts auprès de banques	1,18%	1,03%	2,29%	2,54%	2,13%	1,62%	1,74%	1,88%	1,59%	2,18%	3,23%	2,31%
Crédits normaux	2,54%	2,74%	3,22%	3,19%	3,03%	2,98%	3,33%	3,43%	4,13%	4,47%	4,59%	4,10%
Crédits d'encouragement	2,95%	2,96%	3,34%	3,25%	3,12%	3,19%	3,33%	3,36%	3,69%	3,68%	3,64%	3,66%
Tous les crédits et placements	2,34%	2,47%	3,06%	3,05%	2,82%	2,66%	3,05%	3,23%	3,74%	4,19%	4,35%	3,82%

Intérêts débiteurs

Taux d'intérêt moyens au 31.12.	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
Dépôts normaux	0,70%	0,73%	0,92%	0,90%	0,75%	0,71%	0,69%	0,73%	1,30%	1,81%	1,91%	1,38%
Obligations de caisse d'encouragement	0,77%	0,89%	0,92%	0,94%	0,94%	1,00%	1,12%	1,32%	1,51%	1,57%	1,47%	1,54%
Tous les dépôts	0,70%	0,75%	0,92%	0,90%	0,77%	0,73%	0,73%	0,78%	1,32%	1,79%	1,86%	1,40%

Rémunération et renonciation aux intérêts sur les dépôts de la clientèle au 31.12.2010

	Taux d'intérêt maximum				Rémunération effective				Renonciation			
	2010	2009	2008	2007	2010	2009	2008	2007	2010	2009	2008	2007
Comptes courants	0,49%	0,29%	0,18%	0,14%	0,49%	0,29%	0,18%	0,14%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Dépôts à terme	0,00%	0,00%	2,21%	2,28%	0,00%	0,00%	2,21%	2,28%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Comptes de dépôt, de placement et d'épargne	0,51%	0,52%	0,66%	0,68%	0,51%	0,52%	0,69%	0,67%	0,00%	0,00%	0,03%	-0,01%
Obligations de caisse normales	1,83%	2,03%	2,17%	2,15%	1,83%	2,03%	2,17%	2,15%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Tous les dépôts normaux	0,70%	0,74%	0,90%	0,91%	0,70%	0,73%	0,92%	0,90%	0,00%	0,00%	0,03%	-0,01%
Obligations de caisse d'encouragement	0,99%	1,00%	1,02%	1,03%	0,77%	0,89%	0,92%	0,94%	-0,22%	-0,11%	-0,10%	-0,09%
Tous les dépôts	0,73%	0,76%	0,91%	0,92%	0,70%	0,75%	0,92%	0,90%	-0,03%	-0,01%	0,02%	-0,02%

Chiffres-clés divers

	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Total du bilan par poste à 100% à la fin de l'année	15 765 774.-	14 789 890.-	13 837 872.-	15 061 134.-	15 782 402.-	16 369 405.-	15 752 128.-
Croissance du total du bilan par poste à 100%	1 379 091.-	1 337 632.-	1 134 830.-	935 764.-	723 988.-	1 004 522.-	1 035 955.-
Effectif à la fin de l'année	80	78	79	71	62	56	51
Nombre moyen de postes à 100%	6 431	6 256	6 082	5 129	4 591	4 224	4 120
Nombre de client-e-s à la fin de l'année	25 212	23 752	22 470	21 240	20 931	20 358	19 947
Croissance du nombre de client-e-s	1 460	1 282	1 230	807**	573	411	503
Avoir par client-e à la fin de l'année	37 000.-	35 726.-	34 048.-	32 954.-	31 199.-	30 752.-	29 043.-
Nombre de preneuses et de preneurs de crédit à la fin de l'année	824	834	830	765	730	691	691
Moyenne des crédits à la fin de l'année	1 039 284.-	1 025 448.-	962 827.-	878 189.-	825 944.-	814 586.-	832 491.-
Total des crédits octroyés à la fin de l'année	856 370 180.-	855 223 483.-	799 146 147.-	671 814 333.-	602 939 418.-	564 498 007.-	575 350 947.-

** Croissance de la clientèle qui n'est pas comparable avec l'année précédente suite à l'épuration des données liée au changement informatique.

Résultats d'exploitation

	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Bénéfice net	481 028.61	77 658.80	977 406.87	856 710.36	1 381 545.56	747 038.48	664 657.80
+ Provisions pour risque du croire	1 881 645.12	292 556.13	701 529.58	69 717.75	1 739 624.69	2 394 663.74	3 286 956.65
+ Réserves pour risques bancaires généraux	0.00	0.00	1 600 000.00	1 000 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00
+ Amortissements	1 173 527.46	4 047 427.81	3 040 963.00	3 625 968.00	608 617.20	892 178.30	767 488.90
Cash-flow*	3 536 201.19	4 417 642.74	6 319 899.45	5 552 396.11	4 829 787.45	5 133 880.52	5 819 103.35
Cash-flow par poste à 100 %	54 984.00	70 614.00	103 917.00	108 245.00	105 203.00	121 550.00	141 246.00

Definition

* Cash-flow: recettes issues des produits moins dépenses imputables aux charges, autrement dit flux effectifs de produits et de charges.

Indirectement, le cash-flow peut donc être calculé ainsi: bénéfice net +/- provisions + amortissements = cash-flow.



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Banque Alternative Suisse SA
Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 161
1001 Lausanne
T 021 319 91 00
F 021 319 91 09
contact@bas.ch
www.bas.ch

Banque Alternative Suisse SA
Bureau genevois d'information
10, rue de Berne
1201 Genève
T 022 800 17 15
F 022 800 17 12
geneve@bas.ch
www.bas.ch



**ALTERNATIVE
BANK
SCHWEIZ**

Alternative Bank Schweiz AG
Amthausquai 21
Postfach
4601 Olten
T 062 206 16 16
F 062 206 16 17
contact@abs.ch
www.abs.ch

Alternative Bank Schweiz AG
Beratungszentrum Zurich
Molkenstrasse 21
Postfach
8026 Zurich
T 044 279 72 00
F 044 279 72 09
zuerich@abs.ch
www.abs.ch



**BANCA
ALTERNATIVA
SVIZZERA**

Banca Alternativa Svizzera SA
Ufficio ticinese d'informazione
Viale Stazione 2
6500 Bellinzona
T 091 968 24 71
F 091 968 24 78
bellinzona@bas.ch
www.bas.ch



éthique développement
faits valeurs
rétrospective